

COTISATIONS

BAREME 2025

MEMBRES CORRESPONDANTS

HT €	TVA 20,00%	TTC €
-----------------------	----------------------	------------------------

Organisations interprofessionnelles publicité, fédérations, associations et prestataires techniques "programmétique et Data" :

Chiffre d'Affaires							Nombre maximal de projets
Chiffre d'Affaires	Catégorie	Minimum	HT	TVA	TTC	Code	
jusqu'à 749 999 €	Minimum	905	181,00	1 086,00	MC1	50
750 000 à 1 499 999 €	Moyenne	2 165	433,00	2 598,00	MC2	180
à partir de 1 500 000 €	Maximum	3 670	734,00	4 404,00	MC3	230

Prestataires techniques agissant en tant que délégataire d'un membre actif : p.e. Livraison dématérialisée / Hub services "bandes antennes" / Editeur de solution Publicité TV-VOD... et cabinets d'avocats

Tranche unique	5 139	1 027,80	6 166,80	MC4	2 000
----------------------	--------------	----------	----------	-----	-------

Cotisations groupées consultez l'ARPP

Projets supplémentaires reportables/an par tranche de 50 : **930,00 € HT**

Un projet est caractérisé par l'existence d'une version, d'un format, d'une durée...
 Ex. : 1 script de 30 secondes et 1 script de 20 sec. sont décomptés comme 2 projets.